



Union Départementale des Élus Socialistes et républicains - UDÉSR - de la Creuse

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LE RÉGIME DE LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 ET DU DÉCRET DU 16 AOÛT 1901

Siège : 64 avenue Louis Laroche 23000 GUÉRET

Invité à présenter son ouvrage, publié récemment aux Éditions de l'Aube : « **Ruralité : quel avenir ? Citadins, cela vous concerne aussi !** », René SOUCHON souhaite transmettre le fruit de ses expériences politiques multiples.

Ancien Ministre de l'Agriculture et de la Forêt et Président de la Région Auvergne de 2006 à 2015, l'aménagement du territoire et la ruralité ont toujours été pour lui des sujets de réflexion et de décision.

Il a souhaité, au cours de cette soirée, remettre en cause un certain nombre d'idées reçues et avancer de véritables pistes d'expérimentations concrètes, à mener. Cette présentation en deux temps donnant lieu, *in fine*, à échanges avec les élus.☒

- Le sentiment d'abandon des territoires ruraux est parfois ressenti à tort. En effet, les transferts financiers en faveur des zones rurales ont été nombreux et demeurent à un niveau élevé.
- Les Élus et les habitants de ces départements-là ne doivent pas évoluer de manière défensive mais combattre offensivement, s'appuyant sur la révolution numérique (une chance inédite et historique) d'une part et sur la base de leurs atouts d'autre part. Ceux-ci sont de tout ordre et connus, négligés (qualité de vie offerte aux urbains) ou ignorés (aménités : services rendus par les espaces ruraux à l'urbain, sans réelle contrepartie. L'eau par exemple...).

Toutes les sociétés ont besoin des territoires ruraux pour mener leurs politiques environnementales (eau, agriculture, forêt - société du bien-être et de la qualité de vie).

La révolution numérique doit permettre aux départements comme le nôtre de décliner l'ensemble des besoins et services attendus par la population tout en générant une activité économique supplémentaire et nouvelle (santé, services publics, mobilité, éducation, télétravail, tourisme, dépendance, agriculture, circuits courts...).



Réunion du 8 décembre 2017 – Conférence de M. René SOUCHON

La méthode retenue reste, aux yeux de René SOUCHON, l'enjeu capital. Le projet doit naître d'un diagnostic territorial poussé, à faire partager à la population (co-construction nécessaire). La stratégie élaborée doit l'être à 10 ou 12 ans et assortie de programmes opérationnels sur des périodes plus courtes, avec évaluations impératives. Les différents enjeux, partagés sur le long terme, doivent être appuyés par une ingénierie soutenue et multiple.

Les campagnes doivent être « mises en désir » et devenir des objectifs de la Nation. Elles ne constituent pas un poids mais un atout pour la société ; elles veulent – à ce titre – valoriser leurs qualités précieuses à tous.